

L'IMAGE DU JOUR



Courtesy Applicat-Prazan, Paris/Adagp, Paris 2019.

Roger-Edgar Gillet,
Le Prétoire,

1977, huile sur toile,
180 x 300 cm.

Très noir prétoire

Les tribunaux ont toujours fasciné les artistes, par leur cocktail de drame, de profondeur psychologique, de personnalités hors normes : que l'on pense à Petiot ou à maître Garçon, véritables acteurs... Daumier est le patron du club, en compagnie de Forain, Fougeron et des dessinateurs d'audience (où la photo est interdite), des pionniers Charles Léandre et Dépaquit jusqu'à Cabu et Noëlle Herrenschildt. Il faut y adjoindre Roger-Edgar Gillet (1924-2004) au parcours original : après une décennie abstraite (1952-1962), le peintre se replonge brutalement dans la figuration. Ce qui lui servira pour sa parenthèse judiciaire : en 1977, il entre par hasard au Palais de Justice et est littéralement happé par cette comédie humaine si particulière. En deux ans, il produira une trentaine de tableaux sur le sujet.

RAFAEL PIC

La galerie Applicat-Prazan (14, avenue Matignon, 75008 Paris)
présente deux tableaux de la série de Gillet à l'occasion de la Nocturne Rive Droite.
applicat-prazan.com